

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
7h	Personnel qui travaille sur ou à proximité de matériaux ou revêtements plombés ou pollués par le plomb	Maîtriser la langue française (sinon, nous contacter)	Minimum :1 Maximum : 12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Identifier les risques générés lors de travaux exposant au plomb
- Identifier les moyens de prévention à mettre en œuvre pour réduire les risques lors de ces travaux
- Appliquer les consignes relatives à l'hygiène et à l'emploi des MPC et EPI
- Alerter le personnel d'encadrement en cas de doute ou de dysfonctionnement

Référentiel	Article R4412-87 du Code du Travail Recommandations INRS (ED 6374)
Titres et qualités du formateur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans la prévention des risques CMR. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur ou un accompagnement pédagogique
Moyens pédagogiques	Échanges avec le formateur et les autres participants Exposé sur diaporama Mise en pratique avec EPI Support de formation dématérialisé Évaluation par QCM en fin de journée
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient Présentiel
Lieu de la formation	Dans l'un de nos centres, dans vos locaux ou sur votre chantier
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation

Contenu de la formation

Les dangers et effets du plomb sur la santé
 Les différentes sources de pollution au plomb (matériaux et bâtiments concernés, pollution apportée...)
 Les obligations réglementaires de prévention
 Prévention des risques chimiques / spécificité du plomb
 Code du travail, code de la santé publique, code de l'environnement et textes associés
 Les éléments de repérage du plomb ou de la pollution au plomb
 La réalisation de travaux en présence de plomb
 Les situations à risques et les méthodes de travail
 Les équipements de protection, collective ou individuelle
 Les règles d'hygiène à respecter notamment en matière de décontamination et de nettoyage
 Les mesures en cas d'incident ou d'accident
 La gestion des déchets
 La fin d'intervention

Evaluation

Evaluation théorique : Evaluation sous la forme d'un QCM en fin de journée. La réussite du QCM permet la réussite de la formation.